

LA GAZETTE de Molamboz

>> www.molamboz.com



Edito

N°5, Mars 2009

Un des grands moments annuels pour la commune a eu lieu le 25 Février : le vote du budget.

J'y ai pensé depuis le début de mon mandat, en préparant différents dossiers que j'ai soumis au fur et à mesure de leur avancement, au conseil municipal.

J'ai recherché aussi tous les domaines où la commune pouvait faire des économies. Au vu des résultats positifs obtenus, nous arrivons au 31/12/2008 avec un excédent de fond de roulement de 12096€. En reportant celui de 2007, nous avons une capacité d'autofinancement à hauteur de 20616€.

Grâce à tout cela, deux bonnes nouvelles déjà budgétisées et votées à l'unanimité lors du dernier conseil :

- 1- La part communale des impôts n'augmentera pas (sauf la base que nous ne maîtrisons pas, indexée sur le coût de la vie), contrairement aux parts départementales et régionales.
- 2- La commune va pouvoir réaliser sur 2009 deux principaux investissements : le columbarium et le chemin de la Fin.

En ce qui concerne le chemin de la Fin, ces travaux se feront dans la totalité de sa longueur. Nous avons étudié la possibilité de le faire par tronçons sur plusieurs années au cas où les finances n'auraient pas été aussi bonnes. Je suis actuellement en négociation avec trois entreprises de travaux publics et vu la conjoncture économique et le manque de travail, il y a la possibilité de négocier les prix à la baisse, tout en gardant la qualité demandée pour ce type de voirie.

Pour le columbarium, il vous sera proposé un ensemble de cinq ou sept cases (suivant les négociations en cours) pouvant être agrandi selon la demande. Chaque case peut contenir quatre urnes. Pour ce dossier, j'ai contacté deux entreprises avec les mêmes objectifs que précédemment.

Ces deux investissements seront délibérés au prochain conseil municipal.

Nous aurons besoin de faire appel à un emprunt limité, au vu de notre capacité d'autofinancement qui sera négocié également au plus juste.

Nous avons aussi quelques projets plus petits pour cette année 2009, entre autres :

- 1- Le changement du matériel informatique datant de l'an 2000 et donc plus compatible avec internet et le travail administratif de la secrétaire.
- 2- L'agrandissement du panneau d'affichage à la Mairie. En effet l'affichage officiel devient de plus en plus important et ne peut pas être fait correctement en ce moment.

Ces deux projets ont été délibérés au dernier conseil municipal, vous en verrez rapidement le résultat.

Comme vous le voyez l'année 2009 sera bien chargée pour tout le conseil sans oublier, bien sûr, le fonctionnement habituel, et la poursuite des opérations mises en place en 2008 (entretien de la commune, fleurissement, différentes manifestations...).

Lors de notre premier conseil 2009 nous avons invité notre conseiller général. Lors de sa venue, différentes questions ont pu lui être posées, vous en avez eu réponses sur le compte rendu du conseil et sur un courrier que je vous ai fait parvenir. Il y a eu à ce moment « l'affaire des courriers anonymes » qui nous a marqué au sein du conseil. Nous nous sommes expliqués, j'y ai donné réponse, nous en avons débattu lors du dernier conseil et je souhaite, comme d'habitude, pour aller dans le sens de la réconciliation et de l'apaisement, que l'on en reste là, et que l'on referme définitivement ce désagréable dossier.

Pour finir sur une note positive, le printemps arrivant, le fleurissement communal va à nouveau se mettre en place. Pour y participer, contactez Cédric Georgeon. Que chacun embellisse le devant de sa maison pour avoir un village encore plus agréable à vivre. Merci d'avance et profitez bien des belles journées de printemps qui nous arrivent.

Amicales salutations

Pierre BOISSON

*La commune souhaiterait acquérir un terrain afin de proposer des lots à bâtir après viabilisation.
Toute proposition de vente sera étudiée*

Horaires de la mairie : Lundi : 15h à 18h - Jeudi : 9h à 12h
Téléphone : 03.84.37.41.15

LA GAZETTE
de Molamboz



Infos Com/Com

Réhabilitation Cartonnerie de Mesnay

Le conseil communautaire s'oriente vers un développement touristique/culturel plutôt que vers un développement purement économique.

Deux raisons principales :

- 1) L'accessibilité au site
- 2) La beauté du site et son environnement touristique.

Projet Z.I. l'Ethole

Deux handicaps : Accessibilité et manque de terrain.

Solutions :

- 1) Accessibilité :

Réalisation d'un accès sécurisé depuis la RN 83.

- 2) Manque de terrain :

La Com/com souhaite déclasser l'aérodrome et viabiliser les 25 hectares qu'il représente. Pour faire face aux demandes urgentes, la municipalité d'Arbois a voté le principe d'une cession d'1 hectare qu'elle possède sur la zone.

S.P.A.N.C. Service Public d'Assainissement Non Collectif

Compétences du S.P.A.N.C dans le cas d'habitations ou de villages entiers ne pouvant pas se raccorder sur un réseau collectif :

- Vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis - de 8 ans.
 - Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations réalisées ou réhabilitées depuis + de 8 ans.
- La date limite est fixée au 31 Décembre 2012, soit dans 4 ans.

Le projet de Gymnase

Le 19 septembre 2008, le Conseil Communautaire donne mandat pour l'étude d'un équipement qui ne soit plus situé à proximité immédiate du lycée et "élargi au volet culturel"

- L'équipe constituée (architecte et mandataire) à été reconduite pour le projet de reconstruire une salle polyvalente à la place de l'actuelle salle omnisports du Champs de Mars.
- Réactualisation du travail de consultation des clubs et associations sportives complété par celui des associations culturelles.
- Définition d'un projet au meilleur rapport qualité/prix.

Nom de la collectivité

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 19 décembre dernier, a décidé à l'unanimité de changer de nom. Bientôt, la Communauté de Communes s'appellera :

"Arbois, Vignes et Villages
Pays de Louis Pasteur"

Le Conseil Municipal a été consulté et a voté contre ce changement de nom.

Astuce

Afin de nettoyer votre micro-onde, il suffit de mettre un bol d'eau avec quelques gouttes de citron et de faire chauffer le tout trois minutes. La vapeur ainsi dégagée nettoie parfaitement les parois de l'appareil.

Recette

Biscuit de Savoie

Ingrédients :

4 oeufs, 200 g de sucre, 50 g de farine, 50 g de fécule de pomme de terre, 2 c à café de levure chimique.

Mélanger les jaunes d'oeuf et le sucre pendant env. 10 mn au fouet pour que le mélange soit mousseux. Ajouter ensuite la farine, la fécule, la levure. Batta les blancs en neige et les incorporer délicatement à la pâte. Beurrer le moule. **Cuisson** : 45 mn à 1 h four doux th.4 - moule rond.

Infos

Communauté de brigades Poligny-Arbois

Depuis le 22/23 Février 2009, des vols de matériels sont constatés dans les dépendances de maisons individuelles. Le matériel dérobé porte surtout sur des tronçonneuses, perceuses, disquieuses, matériel de chantier, etc... Le ou les auteurs pénètrent dans les dépendances soit en forçant la porte principale soit en passant par une fenêtre. Les auteurs commettent les vols dans un village bien ciblé avant de se rendre dans un village voisin. Il semble qu'un seul village soit visité par nuit. Les vols seraient commis après minuit.

Communiquez tous faits particuliers ou suspects en contactant :

Le centre Opérationnel de la Gendarmerie à Lons-le-Sauvage : 17 ou la Brigade de Gendarmerie de Poligny au : 03 84 37 13 72

Location salle

Pour vos fêtes de famille, réunions d'association, ...

La Commune de Molamboz loue une salle 60 personnes - avec Cuisine, Parking

Tarif & Réservations :

Contactez la mairie au 03 84 37 41 15.



molamboz.com



Afin d'alimenter le site internet de notre village, nous recherchons des images actuelles ou anciennes de Molamboz, ainsi que des documents se rapportant à la commune!

Si vous possédez de tels documents, n'hésitez pas à contacter la mairie.

e-mail : info@molamboz.com. D'avance merci !

Blague

Qu'est ce qu'un banquier ?
Une personne qui serait d'accord pour vous consentir un prêt à la condition que vous lui apportiez la preuve que vous n'en avez pas besoin.

